

Assemblée régionale du Centre du 3 septembre

La rencontre a été empreinte de sympathie et de compassion pour nos membres gravement atteints dans leur santé ou vivant un deuil. Nous avons abordé le sens de la vie, de la mort, de la maladie.

Nous avons ensuite parlé de la difficulté de se faire reconnaître comme partenaire lorsque nous sommes dans une situation de dépendance : dépendant d'un directeur de foyer, d'un employeur, d'une équipe médicale. Les proches peuvent aussi se trouver dans une situation où la crainte de voir son enfant subir des mesures de rétorsion, n'osent pas manifester leurs points de vue.

Il a été rappelé que toute institution subventionnée par l'Etat doit avoir une procédure pour la gestion des conflits. Les personnes qui sont en lien avec ces institutions peuvent en tout temps demander des informations concernant cette procédure.

Madeleine